

■ **Fondation Pro Mobilité, Fondation pour l'habitat destiné à favoriser la mobilité professionnelle**, à Genève (FOSC du 08.08.2001, p. 6070). Les pouvoirs de Gauthey Jacques et Humi Michel, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Barrillier Gabriel, jusqu'ici secrétaire, Rufener Nicolas, de Blumenstein, à Genève, secrétaire, Erard François, de Fontenais, à Gilly, Favre Didier, de Genève, à Commugny, Schopfer Bernard, de et à Genève, membres du conseil, signent collectivement à deux avec le président ou le vice-président.

Journal no 10558 du 09.10.2002  
(00685986 / CH-660.2.010.996-4)